



CHARGEURS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cession par Pathé d'une partie de sa participation dans Chargeurs SA

La société Pathé a informé Chargeurs SA qu'à la suite de la cession d'un bloc de 1 million d'actions Chargeurs SA intervenue le 16 décembre 2010 :

Pathé a franchi à la baisse les seuils de 20% et 15% du capital et des droits de vote de la société Chargeurs SA et détient désormais 1.734.035 actions représentant autant de droits de vote, soit 13,50% du capital et 13,46% des droits de vote théoriques de cette société.

En conséquence, le concert existant entre Pathé, MM. Jérôme Seydoux, Eduardo Malone et les sociétés qu'ils contrôlent respectivement a franchi à la baisse les seuils de 25% et 20% du capital et des droits de vote de la société Chargeurs SA, et détient désormais 2.438.734 actions et 2.451.075 droits de vote, soit 18,99 % du capital et 19,02% des droits de vote théoriques de cette société.

L'équilibre des participations respectives au sein du concert n'est pas significativement modifié.

Pathé restera économiquement exposée, d'une manière ayant vocation à diminuer, aux variations de l'action Chargeurs SA au travers d'un contrat d'échanges de performances (« *Total Return Swap* ») conclu pour une durée de un an prorogeable.

Le 16 décembre 2010

Direction de la Communication

Tél. 01 71 72 31 65

<http://www.chargeurs.fr>